



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares, voit son mandat renouvelé au conseil d'administration de la coopérative Éducation internationale

Rimouski, le 4 novembre 2013 – La Commission scolaire des Phares a le plaisir d'annoncer le renouvellement du mandat de M. Jean-François Parent, directeur général, au sein du conseil d'administration de la coopérative Éducation internationale.

Éducation internationale tenait son assemblée générale annuelle le 25 octobre dernier. C'est à cette occasion que le nouveau conseil d'administration a été élu. Mme Christine Tremblay, directrice générale de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, succède à M. Wojtek Winicki à la présidence de cet organisme. Mme Pâquerette Gagnon, directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, agira à titre de vice-présidente. M. Parent est membre du conseil d'administration de cet organisme depuis 2011.

Depuis l'année scolaire 2010-2011, des élèves étrangers viennent étudier au Centre de formation professionnelle Mont-Joli—Mitis grâce à un programme de bourses en mobilité étudiante en formation professionnelle géré par Éducation internationale. Cet organisme contribue à la réalisation de missions pédagogiques où enseignants et élèves peuvent aller chercher de nouvelles connaissances et découvrir différentes façon de faire dans d'autres pays (la France et la Tunisie, notamment, pour la Commission scolaire des Phares). Éducation internationale travaille à favoriser le développement et les échanges internationaux en éducation.

-30-

Sources : Commission scolaire des Phares
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.